

Employée libre service elle devient esthéticienne



Éloïse, 31 ans, est employée libre service depuis 1995 dans un hypermarché. Elle souhaite ouvrir son institut de beauté. Récit...



Cette fiche est le témoignage d'une salariée ayant effectué un Congé Individuel de Formation. Elle concourt à illustrer les différentes étapes d'un parcours, les difficultés et les choix effectués.

Fille de commerçant, Éloïse travaille régulièrement dans le magasin familial. Logiquement, elle s'oriente vers un BEPA services, option vente qu'elle obtient en 1994. Elle poursuit par un BTA commercialisation spécialisée en produit carné. Puis elle abandonne et intègre le monde du travail pour acquérir son autonomie financière.

En 1995, elle est embauchée dans un hypermarché comme employée commerciale au rayon pâtisserie puis elle est affectée au rayon crèmerie. Elle occupera cette fonction d'employée de libre service durant 9 ans.

En 2005, le nouveau directeur du magasin l'affecte au poste de responsable étiquetage qui consiste à préparer et à contrôler les étiquettes de prix, les références et les codes-barres pour l'ensemble du magasin.

Ce changement, l'absence de perspectives d'évolution professionnelle dans l'entreprise et la perte "du plaisir au travail" l'amènent à réfléchir à une reconversion.

Elle est attirée par une activité non salariée et indépendante. De plus, on lui reconnaît un bon potentiel "artistique" et "manuel". Elle se tourne vers le métier d'esthéticienne.



LE PARCOURS D'ÉLOÏSE

1994	BEPA Services option vente
1995	BTA Commercialisation (abandon)
1995	Employée libre service (pâtisserie puis crèmerie)
2005	Responsable étiquetage
2007	CAP Esthétique
2008	Esthéticienne à son compte

Dès 2005, elle commence à réfléchir à ce projet de changement. Épaulée par son conjoint, elle mène une réflexion personnelle.

En 2006, elle prend un premier contact avec le Fongecif. Elle participe à un atelier projet. L'atelier lui donne une connaissance des éléments techniques concernant le congé individuel de formation (conditions, priorités de prise en charge, procédure...). Il lui permet également d'évaluer l'avancée de son projet et d'identifier les étapes encore nécessaires.

Elle hésite à mener des enquêtes par soucis de discrétion par rapport à son employeur. Elle recueille de nombreuses informations auprès de son entourage.

Le Fongecif accepte sa demande de financement. Elle débute sa formation CAP Esthétique en 2007. Au cours de la formation, les stages lui permettent des rencontres notamment avec une esthéticienne qui souhaite vendre son institut.

Son conjoint l'encourage à sauter le pas. Elle anticipe la rupture de son contrat de travail et l'acquisition d'un commerce en mettant de l'argent de côté. Elle démissionne de son poste en fin de CIF et travaille son projet de reprise d'activité :

- contact avec le comptable du cédant (étude de faisabilité, apport et prêt),
- présence en institut pour découvrir l'activité, connaître la clientèle et pratiquer,
- changement de lieu de résidence pour se rapprocher de l'activité,
- formation complémentaire gratuite aux produits et méthodes de la marque,
- investissement dans un équipement.

Installée depuis octobre 2008, elle est satisfaite de la situation économique de l'entreprise. Le résultat de l'activité lui permet de couvrir les charges et de se dégager une rémunération équivalente à son salaire antérieur (SMIC).

Pour rien au monde "elle ne ferait marche arrière".